

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le premier février

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 18 janvier 2018

Etaient Présents : Mmes DE ROFFIGNAC- DERVILLE - GUILLEN – QUENTIN – MM. BELOT- BITEAU- CORSAN – DELAUNAY- GIRARD - PLISSON

Délibération N°2018-01-007: Création de contenus de qualité de présentation et de promotion de l'Estuaire

Vu le CGCT;

Considérant l'intérêt pour le SMIDDEST de faire appel à des spécialistes pour créer des contenus de haute qualité pour promouvoir l'estuaire de la Gironde;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à confier par voie de bons de commande à des prestataires spécialisés (rédacteurs, graphistes, photographes, vidéastes...) la réalisation de contenus traitants de l'estuaire de la Gironde pour un montant maximum cumulé de 20 000€ TTC;

Article 2. de prélever les crédits au budget syndical 2018 ;

Article 3. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 1^{er} février 2018

La Présidente


Françoise De Roffignac
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde